



Michelle Ndoki qui n'est plus en odeur de sainteté avec le MRC a elle-même fait cette confession ce jour à Yaoundé, en présence des hommes et femmes de médias.

L'exclusion de Michelle Ndoki du MRC est presque actée. Face à la presse ce 22 juin à Yaoundé, la vice-présidente des femmes du directoire du MRC, a indiqué que la nomenclatura du parti a validé la demande d'exclusion déposée contre elle au Comité national de médiation et d'arbitrage (CNMA) de ce parti d'opposition. « *Ne vous étonnez pas si je ne suis plus membre du MRC* », a prévenu la militante politique, avocate au barreau du Cameroun.

Michelle Ndoki n'est pas la seule qui pourrait bientôt être priée de quitter le train de la renaissance. Son confrère Me Richard Tamfu, lui aussi présent à cette conférence de presse, a fait savoir que Christopher Ndong, le secrétaire général du MRC, a également demandé son exclusion au CNMA.

Le MRC accuse Me Tamfu d'activité anti parti, de propagation de fausses nouvelles, de manquement au devoir de loyauté et de violation du secret des délibérations.

Des arguments erronés selon le mis en cause : « *On m'accuse d'avoir une philosophie différente du parti parce que je pense que Michèle Ndoki peut présenter sa candidature pour remplacer Maurice Kamto à la tête du MRC* », révèle Me Richard Tamfu qui, jusqu'ici occupe

encore le poste de secrétaire national chargé de la réforme et de la modernisation de l'État. Richard Tamfu, soutient fermement qu'il est simplement victime de son soutien à Michèle Ndoki.

Selon les notifications qui leur ont été envoyées par Grégoire Jiogue, le rapporteur du CNMA, Michèle Ndoki et Richard Tamfu n'ont plus que la journée de ce 22 juin pour transmettre leurs moyens de défense par écrit, car il n'y aura pas d'audience. Ce qu'ils ont promis de faire, même s'ils admettent volontiers que leur cause est depuis entendue. Surtout qu'il ne manque pas de précédents pour soutenir ce point de vue, apprend-on.